

HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 **UNION SPORTIVE ORLEANAISE DE TIR**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03280055	ASSELIN Cyril	S1 6 Arbalète Field 18m	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	3
82480900	ESTIER Hélène	D1 6 Arbalète Field 18m	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	1
82514607	NSILOULOU- MAMBOUANA Albert	S1 2 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 10:00	2

HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 S.M.O.C. SAINT-JEAN-DE-BRAYE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82847991	BAROTH Theodore	CG 6 Arbalète Field 18m	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	4
82855489	DESDOUIITS GALISSIER Raphaël	CG 6 Arbalète Field 18m	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	6

HORAIRES DE TIR

Association : 0303004 STE DE TIR AGGLOMERATION CUSSETOISE

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02603284	BRULET Jean-Michel	VA S 2 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 10:00	4

HORAIRES DE TIR

Association : 0745003 UNION SPORTIVE MAREAU-AUX-PRES

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste	
03363869	CARRE Aymeric	S1	3 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 14:15	1
03463396	COMMUNEAU Gérard	VA S	3 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 14:15	4
00952958	EDINE Sylvain	VA S	6 Arbalète Field 18m	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	2

HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82946001	CARRÉ Anthony	S1 3 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 14:15	5
82451748	GRANDVILLAIN Tessa	D1 3 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 14:15	3

HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 LA MAGDUNOISE TIR

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03299496	CHIRON Théo	S1 2 Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 10:00	5
02653441	MANCEAU Franck VA S 2	Arbalète Field 18m	sam. 2 novembre 2024 à 10:00	3

HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

025	Arbalète Field 18m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82856706	GUISY TARRAGO Cassie	CG 6	dim. 3 novembre 2024 à 10:00	5
02658099	LEGRAND Yann	S1 2	sam. 2 novembre 2024 à 10:00	1
03252999	VILLERMET Laurent	S1 3	sam. 2 novembre 2024 à 14:15	2